Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260417-32_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 32/26

Le vendredi 17 avril 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.
Date de la convocation : 8 avril 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15
Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, M. Jean-François CLAIRON, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.
M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, M. Alain MOREL, Mme Florence PAVOINE, Mme Solédane DEGLI-ESPOSTI, Mme Véronique BOUGEARD
Pouvoir : Gwendolyne BOULOT à Sylvie MONNIER, Lucien COMBES à Alain MOREL, Jean-François COUROUSSE à Jean-François CLAIRON
Secrétaire de séance : Elodie HAMON

****

OBJET : DESIGNATION AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire, annonce qu'il convient de désigner les élus qui représenteront la commune auprès de divers organismes extérieurs.

Voici la liste des organismes extérieurs concernés et ls propositions de représentants :

ORGANISME	**REPRESENTANTS**
Syndicat Départemental d'Energie 35	Jean-François CLAIRON (T), Nadia CHEKKAT (S)
Comité National d'Action Sociale	Sylvie MONNIER (T), Elodie HAMON (S)
Association Régionale d'Information des Collectivités	Stéphane BELLESOEUR (T), Yves PAPAIL (S)
Communes du Patrimoine Rural de Bretagne	Elodie HAMON (T), Jean-François CLAIRON (S)
Maison des Jeunes et de la Culture	Jean-François CLAIRON (T), Véronique BOUGEARD (S)
Office des sports et jeunesse	Sylvie MONNIER, Solédane MOREL
Mission locale	Johanna LE CLECH JOUBAIRE
We Ker	Johanna LE CLECH JOUBAIRE
Clic des 4 rivières	Sylvie MONNIER (T), Johanna LE CLECH JOUBAIRE (S)
Maia Pays des Vallons de Vilaine	Florence PAVOINE
Service Départemental d'Incendie et de Secours	Jean-François CLAIRON (T), Florence PAVOINE (S)
Conseil départemental entraide de proximité	Sylvie MONNIER
ACTION	Johanna LE CLECH JOUBAIRE (T), Elodie HAMON (S)
Epicerie solidaire « Au pain d'Epices »	Nadia CHEKKAT (T), Sylvie MONNIER (S)

Certaines désignations seront faites par l'intercommunalité, voici les propositions de représentants faite par la commune :

ORGANISME	**REPRESENTANTS**
Syndicat des eaux des Bruyères	Lucien COMBES
SMICTOM	Stéphane BELLESOEUR
Agence Locale de l'Energie et du Climat	Véronique BOUGEARD
Syndicat mixte du SCOT	Yves PAPAIL (T), Ronan COUDRAIS (S)

Par ailleurs, M. le Maire, de par son élection, est élu au conseil communautaire, instance où la commune n'a qu'un seul représentant.
2 élus supplémentaires pourront néanmoins siéger aux commissions : Sylvie MONNIER et Jean-François CLAIRON.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260417-32_2026-DE

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** les élus tels qu'indiqués ci-dessous siégeant au sein des organismes extérieurs
- **DE PROPOSER** les élus tels qu'indiqués ci-dessus au conseil communautaire en vue des désignations

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 24 avril 2026
- De l'affichage le : 24 avril 2026